

AQUATHLON «DEFI DU PETIT SETORI »

Présentation :

L'Aquathlon consiste à enchaîner natation et course à pied dans cet ordre, sans arrêt du chronomètre entre les deux disciplines. L'Aquathlon « Défi du Petit Sétori » est organisé par l'association sportive SETE THAU TRIATHLON » sur la plage du LAZARET à SETE et ce sous l'égide du règlement FFTRI 2017 en rigueur. Plus d'informations sur :

<http://sete-thau-triathlon.fr/>

Date de l'épreuve :

Départ de course le samedi 9 septembre 2017 à 15h00.

La remise des dossards aura lieu entre 13h30 et 14h30 sur la plage de la crique du Lazaret le samedi 9 septembre 2017.

Lieu de l'épreuve :

Les épreuves ont lieu sur la plage du Lazaret à la Corniche à Sète.

La course à pied s'effectue le long de la Corniche à Sète.

Inscriptions / tarifs :

<http://sete-thau-triathlon.fr/>

2 € pour une inscription en ligne jusqu'au **8/09/2017 21h**

Inscription possible sur le lieu de départ de la course, crique du Lazaret à SETE, attention une majoration de 5 € sera appliquée

Conditions d'accès : Les épreuves sont accessibles aux licenciés FFTRI, FFA ainsi qu'aux non-licenciés.

Pour les licenciés :

- photocopie obligatoire de la licence compétition 2017

Pour les non -licenciés :

- un certificat médical « tout sport en compétition » de moins de 1 an le jour de la course est obligatoire.
- une assurance Pass journée (offerte par le club) est obligatoire en remplissant le formulaire sur le site :

<http://sete-thau-triathlon.fr/>

Distance et catégories d'âge suivant le règlement FFTRI 2017 soit :

-200 mètres de natation et 1500 mètres de course à pied pour les pupilles 2ème année (nés en 2006)

-300 mètres de natation et 2000 mètres de course à pied pour benjamins minimes et cadets et juniors soit nés en :

2004 et 2005 pour les benjamins

2003 et 2002 pour les minimes

2001 et 2000 pour les cadets

1998 et 1999 pour les juniors

PROGRAMME

13h30 : Retrait des dossards et inscription plage du Lazaret à SETE.

14 h : Fin retrait des dossards.

14 h 30 : Début de l'échauffement et mise en place des chaussures et autre matériel dans le parc à transition.

14 h 45 : consignes de course /briefing obligatoire

15 h : Départ Pupilles

15 h 30 : départ Benjamin / minimes / cadets

16h 30 : gouter et récompenses pour tous les enfants.

SETE THAU TRIATHLON décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel dû au nonrespect des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs, des services municipaux ou d'état.

SETE THAU TRIATHLON décline toute responsabilité concernant les vols ou dégradations des matériels durant toute la journée.

En cas d'événements imprévus, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les décisions nécessaires pour son bon déroulement, voire son annulation, sans que les concurrents ne puissent prétendre à remboursement de leur engagement.

Les concurrents acceptent d'apparaître sur des photos, vidéos et autres supports qui pourront être réalisés par l'organisateur. Ces documents pourront être exploités sans limite de temps par le club SETE THAU TRIATHLON sans que les sujets ne puissent demander des bénéfices.

Sur l'ensemble des épreuves, la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon est appliquée.

<http://www.fftri.com/reglementation-sportive>

Le présent règlement doit être lu de tous les participants et/ou de leurs représentants légaux. A ce titre, ils doivent cocher la case figurant sur le bulletin d'inscription sous peine de voir leur dossier irrecevable.

L'inscription implique l'adhésion pleine et entière du concurrent au présent règlement de course, aux instructions qui lui seront données par le directeur de course ou l'arbitre principal et à la réglementation sportive en vigueur de la Fédération Française de Triathlon disponible sur :